

Le jugement professoral entre pouvoir et tensions

Géraldine André Université de Liège

L'orientation scolaire. Héritages sociaux et
jugements professoraux, Presses
Universitaires de France, Avril 2012.



Introduction

- Pourquoi tant d'oppositions à une ouverture ?
- Quels sont les implications et les enjeux d'une ouverture des conseils de classe?
- Enquête socio-anthropologique sur l'orientation vers l'enseignement qualifiant > plus de 100 conseils de classe observés



I. Les craintes de l'ouverture

- I. Le conseil de classe n'est pas un lieu « serein »
- Pluralité des régimes de décision:
- Logique marchande
- Logique du renom
- Logique démocratique
- Logique différentialiste



I. Les craintes de l'ouverture

- **2. Pluralité d'acteurs dans les conseils de classe**
- **Crainte de complexifier les prises de décision**



I. Les craintes de l'ouverture

- 3. Mise à mal de l'autonomie et de la légitimité des enseignants
- Renforcement d'un processus en cours depuis le décret Missions (1997)



II. Les bénéfices de l'ouverture


- I. Les « données voilées » dans les conseils de classe :
origine sociale et culture
d'établissement
- > La logique de la réputation





II. Les bénéfices de l'ouverture


- ILLUSTRATION


« La titulaire s'exclamant à propos d'une jeune fille de classes populaires, volubile, appréciant se déplacer en classe et dont les parents ont choisi l'établissement en raison de logiques localistes et familialistes : « A. est en échec partout! ». Le sous-directeur souligne l'orientation scolaire suggérée à la famille depuis peu : « on lui conseille la troisième professionnelle vente ».


- 
- La professeure de gymnastique s'oppose à ce conseil d'orientation puisque cela implique que cette élève reste dans l'établissement alors qu'elle considère qu'elle a un profil pour un établissement entièrement qualifiant.

- 
- Elle s'écrie, la voix chargée de préjugés sociaux, « mais elle, c'est troisième coiffure à *Sainte-Marie* ! Tous les jours, elle est là avec son petit miroir. Mais on n'est pas à *Sainte-Marie* ici, et ça elle ne l'a pas encore vraiment compris, mais bon de toute façon elle est renvoyée! ». Les enseignants adressent donc une AOB dans une option que ne comporte pas l'établissement scolaire.

- 
- Un peu plus tard, le titulaire commente les résultats d'un élève dont les parents sont pharmaciens et impliqués dans la scolarité de leur enfant : « J. est en échec partout mais je ne comprends pas car il a une de ces cultures générales! ». Le professeur de français souligne à nouveau son rapport à l'école et son comportement en classe comme des éléments particulièrement positifs : « c'est vrai qu'il est très intéressant, très agréable et vaillant avec ça! ».

- 
- Le professeur de mathématiques propose un traitement tout particulier pour cet élève tout aussi particulier : « il faut le sauver! ». Le coordinateur approuve tout en rappelant le nombre d'échecs très élevé : « oui mais il a énormément d'échecs avec ça ». L'agent PMS apporte au soulagement de tous une assise d'ordre psychologique au traitement de faveur, démarche qu'elle n'avait pas fait pour les deux premiers élèves : « mais c'est vrai que c'est un garçon en manque par rapport à sa sœur, il y a un manque affectif et il n'a pas de reconnaissance de ses parents ».

- 
- Le coordinateur abonde dans le sens de l'agent PMS en soulignant une autre circonstance atténuante : « bon ce n'est pas un cas désespéré, il faut l'aider, c'est vrai que c'est une mauvaise classe, le pauvre, il faut sauver les dégâts. Mais ne faisons quand même pas un traitement de faveur ». Le professeur de français va apporter sa contribution pour justifier une orientation plus favorable à l'élève.

- 
- Après un habile calcul, il souligne une différence dans les résultats des trois élèves en les percevant d'une manière distincte de celle qui avait été annoncée au départ : « il y a une nette différence avec M. Même si tous les deux ont des échecs partout, si on additionne leurs résultats, J. avait plus de points que lui ». La légitimité du traitement distinct étant acceptée par l'ensemble des enseignants, le titulaire suggère des modalités bien spécifiques pour aider cet élève tout particulier : « on pourrait le mettre en confiance par un examen oral ? ». Ces modalités sont approuvées par l'ensemble des enseignants.



II. Les bénéfices de l'ouverture

- **Explicitation des critères de décision**
- **Condition: reflet de la diversité des parents et des élèves.**



II. Les bénéfices de l'ouverture

- **2. Apaisement des tensions et questionnements moraux des enseignants**

Pour en savoir plus

- André G eraldine 2012, L'orientation scolaire. H eritages sociaux et jugements professoraux, Presses Universitaires de France, Education et Soci et . (A PARAITRE)
- Andr e G eraldine, 2011, « Les tensions du jugement professoral », *Education et formation*, n o 295 (num ero sur In egalit es scolaires et processus de rel egation en ligne).